

Image not found or type unknown



Divorce et séparation de bien

Par **leelou 08**, le **13/10/2008 à 09:05**

voila je souhaiterai divorcer mais je ne sais pas comment faire j'ai une maison en construction ,elle sera finie entre le mois d'avril et le mois de mai comment cela va se passer merci

Par **Visiteur**, le **25/10/2008 à 19:05**

Quel est votre régime matrimonial ?
Si communauté légale, ce qui revient à chacun et la moitié de la valeur nette entre évaluation de la maison et restant dû sur le prêt éventuel.
Si ce n'est pas le cas...
A quel nom ce bien est-il acquis?
Si vous divorcez, il faut éviter de rester en indivision et faire le partage si possible le plus rapidement.